



Le mot de la SIF

Pierre Paradinas¹

Chères adhérentes, chers adhérents,

Quel plaisir, partagé j'espère, que de régulièrement découvrir le nouveau numéro de 1024. Comme à l'accoutumée, vous retrouverez les rubriques qui construisent notre communauté, avec la présentation des associations membres du Conseil des associations qui travaillent ensemble avec la SIF; les actions nombreuses menées pour développer la présence des femmes; les rubriques hommage et membres d'honneur; ma thèse en 1024 caractères et le prix de thèse qui assurent la relève de notre communauté.

Vous y retrouverez aussi un ensemble d'articles sur l'accessibilité, car il est important que nous soyons très vigilants à l'accès de tous au numérique, sans exclusion des personnes n'ayant pas les mêmes moyens de médiation avec les outils informatiques.

La SIF est aussi très sensible aux enjeux sociétaux; nous accueillons, dans ce numéro, un peu de science avec un article sur des techniques particulières d'anonymisation et un autre sur l'amélioration de l'algorithme de tri utilisé par défaut dans les langages Java et Python.

Ce numéro a été tiré à un nombre exceptionnellement supérieur aux tirages habituels car il sera distribué aux professeuses et professeurs qui suivent le DIU-EIL² (diplôme inter-universitaire « Enseigner l'informatique au lycée ») en vue d'enseigner la spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI). C'est avec plaisir que

1. Président de la Société informatique de France, professeur titulaire de la chaire Systèmes embarqués au CNAM à Paris, pierre.paradinas@cnam.fr, twitter : @DAATLE.

2. <https://sourcesup.renater.fr/www/diu-eil/>

la SIF vous offre ce numéro et tient à souligner l'engagement des très nombreux enseignantes et enseignants qui ont permis le déploiement de NSI dans de nombreux établissements.

Chères amies et chers amis de la SIF, avec le rédacteur en chef de 1024 et son comité éditorial, nous vous invitons à proposer des articles pour notre bulletin. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

`1024@societe-informatique-de-france.fr`.